

Qu'est-ce qu'on fait ?

Agenda des dîners-rencontres à la salle Roger-Lavoie

- 4 novembre :** Dans le cadre du Salon du livre, monsieur **Daniel Projean** et madame **Georgette Renaud** parleront de leur travail de conteur (se) et feront un conte pour aînés (es)
- 11 novembre :** **Les pièges de la consommation avant les achats de Noël** par l'Office de la protection du consommateur et Justice de proximité
- 18 novembre :** Animation et jeux variés
- 25 novembre :** Sommeil et vieillissement : Mythes et réalités avec madame **Nicole Ouellet**, directrice du département des sciences infirmières de l'UQAR
- 2 décembre :** Récital de Noël de la Chorale **Les Voix d'Or**
N'oubliez pas de réserver pour les dîners au plus tard les lundis 15 h.

Agenda des dîners-rencontres au Pavillon L'Héritage

- 6 novembre :** Les abus chez les aînés (es) en compagnie de madame **Chantal Joubert**, coordonnatrice relations avec la communauté à la Sûreté du Québec
- 6 novembre 19h :** Dans le cadre du Salon du livre et en collaboration avec la Bibliothèque Roger-Fournier, venez rencontrer monsieur **Michel Noël**, écrivain
- 13 novembre :** Chronique Voyages en compagnie de madame **Suzie Boucher**
- 20 novembre :** Place aux artistes-**Le dessin au fusain**
- 27 novembre :** Le théâtre ça se poursuit...
- 4 décembre :** Récital de Noël de la Chorale **Les Voix d'Or**
N'oubliez pas de réserver pour les dîners au plus tard les mercredis à 12 h.

Pour nous rejoindre

Résidence Saint-Louis : 293, rue Saint-Louis Rimouski (Québec) G5L 9H2

centrepolyvalentdesaines@globetrotter.net

Administration : 418 722-0463

Services & Intervenante: 418 722-6834

Pavillon L'Héritage : 10, rue du Collège St-Anaclet (Québec) G0K 1H0

pavillonlheritage@cgcable.ca

Administration : 418 725-5087

Salle à manger : 418 730-0380

Nouveaux arrivants dans nos résidences

Nous poursuivons notre chronique afin de souligner l'arrivée de nouveaux locataires. Nous accueillons monsieur Rodrigue Rioux et madame Francine Côté au no 103 du Pavillon L'Héritage à compter du 1^{er} novembre.

Au nom du Conseil d'administration, des autres résidents et du personnel, je souhaite la plus cordiale des bienvenues à ces nouveaux arrivants et je leur souhaite de trouver chez nous un milieu de vie à la hauteur de leurs attentes.

Francine Julien, présidente

Campagne de vaccination contre l'influenza (grippe)

Le personnel infirmier du CLSC recevra les personnes désirant recevoir le vaccin contre l'influenza (grippe saisonnière) le **mardi 11 novembre de 9 h à 11 h 15** au **Salon Marius-Morin** de la **Résidence Saint-Louis** et le **mercredi 26 novembre de 9 h à 11 h 15** à la salle communautaire du **Pavillon L'Héritage** pour les **résidents de Saint-Anaclet. Inscription obligatoire.** Pour l'occasion, portez des vêtements à manches courtes et apportez les documents suivants : carte d'assurance maladie, carte d'hôpital et carte verte ou beige pour ceux et celles qui ont déjà reçu le vaccin contre le pneumocoque.

Spectacle-bénéfice par la Chorale Les Voix d'Or



Toute la population est invitée à un concert interprété par la Chorale Les Voix d'Or au profit de l'organisme Les Petits Frères. Le spectacle aura lieu le dimanche **30 novembre à 14 h** à l'auditorium de l'école **Paul-Hubert** de Rimouski.

L'entrée est libre. Une contribution volontaire est appréciée.

Le spectacle est offert grâce à l'Association Québec, ami des aînés et la Corporation des Loisirs Sainte-Pie X. Informations et réservations 418 750-3447

Pensée

Je ne peux changer le monde qui m'entoure, mais j'ai le pouvoir de me changer et de changer le regard que je pose sur le monde...

Activités régulières au Pavillon L'Héritage

Viactive

Les activités de Viactive se déroulent les **lundis de 9 h 30 à 10 h 30** à la salle communautaire du Pavillon L'Héritage. On bouge en compagnie de mesdames Lise Brillant, Jacqueline Lévesque et Lucille Gagné.

Messe



Une messe est célébrée par Laval Gauvin, prêtre-curé, tous les **mercredis à 16 h 30** à la salle communautaire.

Pétanque-Atout

L'activité se déroule les **jeudis à compter de 19h**. Messieurs Réginald Desjardins et Honorius Rioux vous y attendent.

Jeux de quilles sur la Wii

Rendez-vous les **mardis à compter de 19h** à la salle communautaire du Pavillon L'Héritage

Console de jeux Wii

Toujours disponible dans le salon communautaire. Venez pratiquer quilles, golf, etc.

Baseball poche

Le jeu est disponible pour ceux désirant y jouer.

Chorale

Nos choristes se réunissent les **mardis à 13 h 30**.

Si chanter dans une atmosphère de détente vous intéresse, joignez-vous au groupe.



Biblio

Un coin bibliothèque est aménagé dans la salle communautaire et vous pouvez y emprunter des livres et les ramener par la suite. De nouveaux volumes y ont été ajoutés régulièrement.

Ordinateur

Un ordinateur branché à internet est disponible à la salle communautaire. À noter que différents jeux dont ceux de type GYM pour les neurones y sont installés.



Bingo

Venez tenter votre chance les **vendredis à 19h**. Madame Rita Dufour vous y attend.

Chapelet

La récitation du chapelet se fait du lundi au samedi à 11h à la salle communautaire.

On rappelle aux résidents qu'il est possible d'utiliser la salle communautaire pour des activités comme les jeux de cartes, casse-têtes, jeux de société, rencontre familiale, etc.

Activités régulières à la Résidence St-Louis

Cribbage

L'activité se tient au Salon Marius-Morin **les lundis à compter de 19h**. Madame Gisèle Brisson vous y attend.

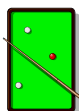
Pétanque intérieure

L'activité se tient **les mardis à 19 h à la salle Roger-Lavoie**. Les responsables, monsieur Salomon St-Laurent et madame Gabrielle Plourde se feront un plaisir de vous y accueillir.

Baseball poche

L'activité se tient **les mercredis soirs à 19 h à la salle Roger-Lavoie**. Madame Béatrice Loof secondée de madame Aline Berger, vous y attendent avec plaisir.

Billard



Une **table de billard** est à la disposition de tous les membres au **salon du 3^e étage**.

Vélo d'exercice

Un vélo d'exercice est à la disposition des résidents au **Salon Marius-Morin**.

Ordinateur

Vous avez accès à des ordinateurs branchés à Internet **à la bibliothèque**. À noter que des jeux de type GYM pour les neurones y sont installés.

Jeu de Wii

La console Wii est fonctionnelle à la salle Roger-Lavoie pour les gens désireux de jouer aux quilles, golf, tennis, boxe, etc.

Chapelet

Le chapelet se récite tous les après-midis à **16 h au salon du 3e, du lundi au vendredi inclusivement.**

Messe



Messe chantée à la Salle Roger-Lavoie tous les **samedis soirs à 19 h.**
Vous êtes les bienvenus !

Pétanque extérieure

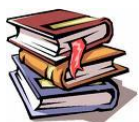
Un terrain de pétanque extérieure avec deux allées est aménagé pour vous.
Bienvenue aux amateurs!

Le Club des joyeux baladeurs

Rendez-vous les matins du **lundi au vendredi** à compter de **10 h 30** à l'**entrée de la rue Saint-Louis**. En cas de pluie, il n'y a pas de marche.

Marchez, Marchez, Marchez. C'est la santé et ça renforce l'équilibre.

Bibliothèque



Prêt de livres disponible **les jeudis matins de 10 h 30 à 11 h 30.**
Mesdames Gisèle Dubé-Bélangier et Rollande Roy vous y accueilleront avec joie.

Jeudi-Viactive

L'activité se tient **les jeudis à 13 h 30 à la salle Roger-Lavoie.** Venez bouger en compagnie de madame Rollande Roy assistée de madame Gabrielle Bélangier.

Chorale Les Voix d'Or

La chorale tient ses répétitions les **jeudis à 19 h** à la salle Roger-Lavoie. Le comité responsable vous y attend assidûment.

Vendredis- cartes

L'activité cartes se tient **tous les vendredis à 13 h 30 à la salle Roger-Lavoie.**
Madame Laura Gosselin vous attend en grand nombre.

Pétanque-Atout

L'activité se déroule **tous les vendredis soirs à compter de 19 h.** Mesdames Aline Berger et Gabrielle Dubé (substitut) vous y accueilleront avec plaisir.

Danse

Tous les **mercredis à compter de 14h**, il y a pratique de danse à la **salle Roger-Lavoie**. Mesdames Rollande Roy et Aline Berger vous y accueilleront chaleureusement.

Matière à réflexion

Le Code d'éthique

Dans le processus de renouvellement de la certification des deux résidences appartenant au Centre polyvalent des aînés et aînées de Rimouski-Neigette, nous avons dû retransmettre à notre personnel, nos bénévoles, nos administrateurs, le code d'éthique en vigueur dans chacune d'entre elles.

Mais qu'est-ce qu'un code d'éthique? Un code d'éthique fixe les règles qui régissent la conduite des personnes au sein d'une entreprise ou d'une organisation. Dans le code, en vigueur au Centre polyvalent des aînés et aînées de Rimouski-Neigette et affiché à l'entrée des deux résidences, nous retrouvons cinq grandes sections :

- ⇒ Le droit des résidents et de leurs proches d'être traités avec respect et courtoisie
- ⇒ Le droit à l'information et à la liberté d'expression
- ⇒ Le droit du résident à la confidentialité et à la discrétion
- ⇒ La donation, le legs et la sollicitation
- ⇒ La responsabilité du résident

Vous trouverez plus loin le détail du code d'éthique en vigueur.

J'aimerais ici élaborer un peu plus sur la responsabilité du résident voire même des membres fréquentant les deux résidences du Centre.

Le résident (ou le membre) se comporte en tout temps, dans le respect des droits de la personne, de la propriété d'autrui, des règles habituelles de civisme et de politesse.

Cet article du code d'éthique indique que les résidents (les membres) **se doivent mutuellement respect et qu'ils doivent respecter le personnel.** Il n'est pas

permis (tolérance zéro) de se crier après, de se menacer. Vous avez le droit d'être en désaccord mais tous doivent demeurer civilisés. Avec les longs mois d'hiver qui sont à nos portes, il y aurait peut-être lieu d'entreprendre une bonne réflexion sur notre comportement face aux autres et par le fait même améliorer ce qui mérite de l'être.

Le résident respecte les règles de fonctionnement de la résidence.

Lors de la signature du bail, il a été remis à chacun des résidents, un **Guide du locataire** regroupant entre autres nos règlements d'immeuble et les responsabilités des résidents. Je vous invite à en refaire une lecture consciencieuse. Lorsqu'ils sont pris dans leur ensemble, les petits "manquements" qui vous semblent anodins peuvent avoir pour conséquences de mettre la santé-sécurité des autres résidents en péril.

CODE D'ÉTHIQUE

1- Le droit des résidents et de leurs proches d'être traités avec respect et courtoisie

- L'exploitant ainsi que le personnel de la résidence doivent traiter le résident, ainsi que ses proches, avec courtoisie, équité et compréhension, dans le respect de leur dignité, de leur autonomie et de leurs besoins.

- Tout résident doit être traité avec courtoisie, équité et compréhension, dans le respect de sa dignité, de son autonomie et de ses besoins. Il en va de même pour tout proche d'un résident.

- Le personnel doit vouvoyer, en tout temps, le résident et l'appeler par son nom en utilisant les termes « monsieur », « madame » ou « mademoiselle », sauf dans le cas où le résident exprime le désir d'être tutoyé et appelé par son prénom. Dans ce cas, cette précision doit être inscrite dans le dossier du résident.

- Le personnel doit traiter le résident, et lui donner des services, de façon chaleureuse, c'est-à-dire avec douceur, amabilité, politesse et courtoisie, mais sans excès et avec équité.

- La tenue vestimentaire du personnel doit être adéquate et décente.

2- Le droit à l'information et à la liberté d'expression

- Le personnel doit fournir assistance à la représentation et à l'exercice d'un recours.

- Le personnel doit faciliter l'obtention du droit à l'information, le soutien ou l'assistance de la part des proches du résident ou de toute personne de son choix.

- Le personnel doit donner au résident l'accès à son dossier et les explications nécessaires à la bonne compréhension (résident ou son représentant).

- Le personnel doit faciliter le maintien des contacts du résident avec l'extérieur.
- Le personnel doit faciliter l'expression des opinions, des critiques et des suggestions du résident dans le contexte de la vie dans la résidence.

3- Le droit du résident à la confidentialité et à la discrétion

- Tous les renseignements relatifs aux résidents doivent être traités de façon confidentielle.
- Le personnel ne doit, en aucun cas, donner des renseignements sur la vie privée et l'état de santé d'un résident en dehors des besoins liés au travail.
- Le personnel doit faire preuve d'une grande discrétion à l'égard des résidents et, en aucun cas, il ne doit exprimer des plaintes en leur présence et à haute voix.
- Le personnel doit éviter les conversations personnelles, de même que les confidences au sujet de difficultés familiales ou financières et à propos de problèmes relatifs au travail ou à la régie interne.
- Le personnel se doit d'être très discret sur les confidences qu'il reçoit et, en aucun cas, il ne doit en divulguer le contenu à qui que ce soit.

4- La donation, le legs et la sollicitation

- Un exploitant ou un membre du personnel de cet exploitant qui n'est ni le conjoint ni un proche parent du donateur ou du testateur ne peut accepter une donation ou un legs lorsque cette donation ou ce legs ont été faits à l'époque où le donateur ou le testateur étaient soignés ou recevaient des services dans la résidence.
- Le personnel ne peut faire de sollicitation financière ou autre auprès des résidents.

5- La responsabilité du résident

- Le résident se comporte, en tout temps, dans le respect des droits de la personne, de la propriété d'autrui, des règles habituelles de civisme et de politesse.
- Le résident participe aux soins et aux services qui le concernent en collaborant avec le personnel.
- Le résident respecte les règles de fonctionnement de la résidence.

Anniversaires de novembre

Nous souhaitons une très belle journée d'anniversaire à :

- 1^{er} novembre** : Jeannette Pelletier
- 7 novembre** : Jeannine Hins-Lepage
- 8 novembre** : Thérèse Gosselin-Larouche
- 10 novembre**: Marielle Gaudreau
- 13 novembre** : Pauline Bérubé
- 14 novembre** : Claude Ouellet
- 16 novembre** : Marie Lyne Proulx
- 18 novembre** : Hermel Bénard/ Marie-Marthe Diotte
- 20 novembre** : Yvette Guimond
- 22 novembre** : Cécile Don Carlos
- 23 novembre** : Lolita Bergeron
- 24 novembre** : Marcel Parent
- 25 novembre** : Yvonne Bénard
- 27 novembre** : Kathleen Canuel
- 28 novembre** : Gabrielle Gagnon/ Clémence Ruest-St-Laurent
- 29 novembre** : Denise Légaré



JOYEUX ANNIVERSAIRE!

Bon automne!

